

Programme de travail pour 2000



FONDATION EUROPÉENNE

pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Programme de travail pour 2000



La Fondation est un organe autonome de l'Union européenne, créé pour aider à la formulation de politiques futures sur les problèmes liés au travail et à la santé. Pour toute information supplémentaire, adressez-vous sur le site web de la Fondation à <http://www.eurofound.ie>.

Programme de travail pour 2000



FONDATION EUROPÉENNE
pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000

ISBN: 92-828-8750-2

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2000

Pour les droits de traduction ou de reproduction, s'adresser au directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande.

Printed in Ireland

Le papier utilisé pour cette publication est sans chlore et provient de forêts replantées d'Europe du Nord.
Pour trois arbres abattus, au moins un est planté.




Table des Matières

	Page
Introduction	1
Chapitre 1 Activités de recherche et développement	5
Défi de l'emploi	5
Défi de l'égalité des chances	11
Défi de la santé et du bien-être	14
Défi du développement durable	18
Défi de la cohésion sociale	23
Défi de la participation	28
Chapitre 2 Observatoire européen des relations professionnelles	33
Chapitre 3 Activités générales de débats et de discussions	37
Chapitre 4 Activités générales d'information et de diffusion	39



Introduction

Le programme de travail de la Fondation pour l'an 2000 est le dernier programme annuel dans le cadre du programme quadriennal de roulement actuel 1997-2000. Dans la mesure du possible, les projets représenteront des investissements en recherche. Naturellement, plusieurs projets en cours resteront actifs dans les années à venir en ce qui concerne l'utilisation et la diffusion des connaissances et des informations acquises pendant la période 1997-2000. Mais on mettra l'accent en 2000 sur la consolidation et la mise au point.

En même temps, relier les préoccupations actuelles aux défis de l'avenir, qui seront examinés de façon plus détaillée dans le prochain programme quadriennal 2001-2004, constituera une des tâches du programme 2000. A cet égard, les travaux préparatoires de 2000 appuieront le développement du prochain programme quadriennal de roulement.

Le programme de travail 2000 s'articule sur les six défis qui constituaient le cadre du présent programme quadriennal de roulement 1997-2000:

- Emploi
- Egalité des chances
- Santé et bien-être
- Développement durable
- Cohésion sociale
- Participation

Chacun des défis commence par une évaluation concise de la contribution des travaux de la Fondation à ces défis pendant les trois premières années du programme quadriennal. Ensuite, on y trouve une description de la contribution prévue du programme 2000 pour ces défis.

Suite aux introductions de chaque défi, les projets reliés à celui-ci sont indiqués en donnant une courte description:

- du développement des projets à l'heure actuelle
- de la mise en oeuvre prévue en 2000
- des méthodologies employées
- des publics et des moyens de diffusion prévus

Tous les projets tiennent compte de la nature intégrée du développement du programme de la Fondation et sont reliés à plus de défis que celui dans lequel ils s'insèrent. Ces liens sont également indiqués à la fois dans les descriptions de projets et les introductions aux défis.

En général, le programme de la Fondation pour 2000 tient compte des préoccupations et des initiatives de l'Union européenne, surtout en ce qui concerne l'emploi, le temps de travail, la modernisation de l'organisation du temps de travail, l'incorporation des nouvelles technologies de l'information dans le monde du travail, les programmes de politique sociale liés à l'âge, au genre et à l'égalité pour tous dans la vie et le travail, le développement durable. Comment réaliser tous ces projets grâce à une participation accrue des travailleurs et des citoyens sous-tend les travaux actuels et possibles de la Fondation.

En ce qui concerne la diffusion des connaissances et des informations de la Fondation pour nos publics cibles, on se focalisera plus qu'auparavant sur ces publics. La Fondation a l'intention d'utiliser au maximum la communication électronique et l'édition traditionnelle pour permettre une diffusion de qualité.

Enfin, l'évaluation en cours de la qualité et de l'impact des travaux de la Fondation se poursuivra de manière significative, ce qui permettra d'insérer des initiatives d'évaluation dans le programme quadriennal prochain depuis ses débuts en l'an 2001. Comme l'an 2000 marquera le 20^{ème} anniversaire



de la création de la Fondation (par le Règlement du Conseil n° 1365/75 du 26 mai 1975), cette évaluation continue comprendra la présentation d'une "brochure des réalisations" qui décrira les grandes étapes de la Fondation depuis 1975.

Ainsi, le programme de travail 2000 de la Fondation consolidera les recherches et les connaissances actuelles et fournira un lien pour l'avenir. Il a été adopté par le Conseil d'Administration de la Fondation le 12 novembre 1999.

Eric Verborgh
Directeur par intérim

Chapitre 1

Activités de recherche et développement

Défi de l'emploi

L'Europe affronte à l'heure actuelle un grand défi dans le domaine de la création d'emploi et de l'exclusion sociale, dans le cadre de contraintes budgétaires et monétaires importantes et d'une concurrence qui augmente à l'échelle mondiale. L'emploi est maintenant une priorité dans le programme politique de l'Europe. Comme le dit le rapport annuel de la Fondation de l'an dernier: "La croissance économique n'a pas débouché sur une croissance suffisante de l'emploi, et le chômage est toujours élevé". Un taux d'emploi élevé reste l'objectif prioritaire de l'Europe (Conclusions de la Présidence du Conseil européen de Cologne, 3-4 juin 1999).

Un tel défi n'est pas uniquement quantitatif. La croissance économique s'accompagne de grands changements dans le domaine des conditions de travail, du statut de l'emploi, de la participation sur le lieu de travail, de l'organisation du marché du travail et des systèmes de protection sociale. Des analyses conjointes sont nécessaires pour étudier certains aspects tels que les impacts de l'emploi sur la santé, la qualité des nouveaux emplois, la redistribution du temps social, les transformations du marché du travail, l'évolution de l'éducation et de la formation, la nécessité d'une meilleure inclusion sociale, ainsi que les modalités pour réaliser de tels objectifs, par le biais de politiques actives et coordonnées de l'emploi.

La Fondation a réalisé de nombreuses recherches dans ces domaines pendant la période 1997-1999, en suivant les orientations des objectifs définis pour le programme quadriennal de roulement 1997-2000.

Les objectifs étaient:

- définir les obstacles et les opportunités dans la croissance de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et le développement durable, surtout dans le secteur des services, dans de nouveaux domaines d'emploi;
- évaluer et analyser le potentiel qui permet une amélioration de la flexibilité et de nouvelles modalités dans le domaine de la vie, des soins, du travail et de l'apprentissage;
- analyser la flexibilité dans le contexte individuel et global;
- examiner de nouvelles démarches et de nouvelles méthodes de travail pour améliorer l'implication des acteurs sociaux en ce qui concerne la création d'emplois, l'amélioration de la flexibilité et de la qualité de la vie au travail;
- améliorer la manière dont on comprend les potentiels de création d'emploi de l'économie sociale et le développement d'une société plus active.

Ces recherches débouchent sur les grandes tendances dans l'UE. De nombreux statuts d'emplois atypiques sont créés, qui débouchent sur des positions vulnérables et une absence d'intégration sociale par le travail. Le développement de l'autonomie au travail va de pair avec l'intensification du travail et du stress. Les problèmes de santé sont surtout dus à de mauvaises conditions de travail, et le statut de l'emploi apparaît comme un facteur de dégradation. Les horaires de travail sont maintenant moins prévisibles, plus irréguliers, ce qui a des conséquences importantes pour la vie de famille. Les partenaires sociaux s'impliquent dans les problèmes d'emploi; néanmoins les grands changements sur le temps de travail sont bien moins négociés que par le passé.

La recherche suggère également qu'une segmentation élevée (entre niveaux de qualifications, âge, sexe, statuts d'emploi, etc) persiste dans l'UE, mais en même temps, "l'approche duale" qui oppose une population dotée d'un emploi permanent et une population périphérique, est moins acceptable que par le passé. Le marché interne du travail ne veut pas toujours dire un niveau élevé de la régulation ou de bonnes conditions de travail; le marché externe



dépend de plus en plus de stratégies individualistes qui se traduisent souvent par des contrats précaires. La formation s'étend dans la vie active, ce qui pose des problèmes d'enseignement des adultes et d'accès à la formation pour une force de travail variée.

Enfin, on note que la force de travail exige de plus en plus des modalités de temps de travail plus spécifiques, une organisation du travail spéciale, des contrats de travail appropriés et un intérêt plus grand pour les besoins de la famille. Les systèmes nationaux de protection sociale rencontrent beaucoup de problèmes pour harmoniser ces exigences contradictoires, et la cohésion sociale souffre souvent de ces changements.

Le programme de travail pour 2000 de la Fondation suivra ces développements et mettra l'accent sur les détails suivants:

- on fournira des données sur le vieillissement et les aspects du genre de la force de travail européenne, puisque ces problèmes apparaissent comme de grands obstacles en matière d'emploi ou de formation;
- on fournira une information sur les emplois dans les micro-entreprises pour aider les décideurs à mettre au point et appliquer les mesures adéquates afin d'aider les employeurs et les travailleurs à créer et à améliorer l'emploi dans les très petites entreprises;
- des pactes de l'emploi et des accords novateurs dans le domaine de l'emploi seront définis et feront l'objet d'un suivi;
- on insistera sur le problème du temps (temps de travail et temps social) par une nouvelle présentation du Bulletin d'études européennes sur le temps (BEST);
- on donnera des informations supplémentaires sur l'avenir du travail dans la société de l'information.

D'autres projets présenteront également une contribution au défi de l'emploi:

- la documentation et la diffusion seront organisées sur la coordination des politiques du travail et de la protection sociale par rapport aux besoins de l'utilisateur;
- les impacts des politiques sur les conditions de travail au niveau de l'entreprise et leur fiabilité en ce qui concerne plusieurs formes de flexibilité seront analysés et diffusés; on mettra l'accent sur le travail temporaire dans l'UE;

- on poursuivra l'examen des services d'aide à domicile, puisque ce nouveau type d'emploi joue un rôle croissant dans la création d'emploi et l'élargissement du marché du travail, avec le risque de renforcer la ségrégation du marché du travail et les inégalités en matière de revenus par des emplois mal payés, à temps partiel et ne permettant pas aux femmes de bénéficier d'une pension.

Les projets suivants portent surtout sur le défi de l'emploi.

Les options d'emploi de l'avenir

Ce projet, qui a commencé en 1998, cherche à mieux comprendre comment diverses options d'emploi répondent aux attentes et aux besoins de la force de travail, et comment on peut tenir compte de ces attentes sur le marché présent et futur du travail ainsi que des politiques de l'emploi.

Une enquête représentative de la population âgée de 16 à 64 ans a été entreprise pendant la première phase de l'analyse en 1999; elle portait sur quatre groupes: personnes ayant un emploi à l'heure actuelle, personnes retournant au travail (après une pause), jeunes entrant sur le marché du travail, personnes à l'heure actuelle au chômage. En 1999, quatre rapports ont été préparés sur le travail en indépendant, l'entrée sur le marché du travail, le temps de travail/l'espace de travail et comment combiner famille et carrière.

En 2000, la deuxième phase d'analyse se terminera par un rapport sur le vieillissement et le genre. Pendant l'année 2000, 16 rapports nationaux seront préparés.

Une conférence sera organisée pendant la seconde moitié de l'an 2000. Les étapes finales de l'analyse seront mises au point au début de 2001.

(Projet No. 0152. Chargés de recherche: M. Latta/A. Parent-Thirion/M. Nanteuil).

Les emplois dans les micro-entreprises

Le projet lancé en 1996 suit les conclusions de l'étude pilote de 1998 sur les PME et la création d'emploi. Une étude sur quatre pays de l'UE est en cours sur le rapport entre la qualité et la quantité d'emplois créés dans les très petites entreprises (1-9 travailleurs).

Ce projet fournira une information aux décideurs pour mettre au point et appliquer des mesures adéquates pour aider travailleurs et employeurs à créer



de l'emploi et à améliorer sa qualité dans les très petites entreprises et pour arriver à un pourcentage plus élevé d'entreprises durables et efficaces.

Le rapport examinera le rapport entre création d'emploi et qualité de l'emploi dans les micro-entreprises européennes en tenant compte des différences entre pays sur le concept de qualité du travail. Ainsi, il contribuera au pilier "esprit d'entreprise" décrit dans la stratégie européenne de l'emploi.

Il identifiera les aspects importants des conditions de travail dans les micro-entreprises de l'UE du point de vue des travailleurs, des employeurs et d'autres parties prenantes sur le marché du travail.

Suite aux résultats d'une étude comparative EIRO, la Fondation entreprendra aussi une étude de documentation sur les relations professionnelles dans les PME.

(Projet No. 0201. Chargés de recherche: F. Oliveira/autre).

Les conventions collectives sur l'emploi et la compétitivité

En 1999, la Fondation a défini le cadre conceptuel des pactes de l'emploi au niveau sectoriel et de l'entreprise et a fourni deux études comparatives. La première porte sur la diffusion et la pratique des pactes de l'emploi dans onze Etats membres, la deuxième analyse les formes et les effets des pactes basés sur 45 études de cas.

Ce projet va poursuivre les résultats en matière d'analyse comparative dans deux directions. D'abord, identifier, recueillir, analyser, évaluer les accords novateurs dans des secteurs particuliers. Ensuite, analyser des pactes de l'emploi dans les entreprises multinationales qui restructurent à l'heure actuelle leurs opérations.

En outre, la Fondation impliquera le réseau d'instituts nationaux dans une analyse plus poussée des données recueillies, y compris les résultats d'EIRO. Les résultats des travaux antérieurs seront débattus dans deux ateliers.

(Projet No. 0211. Chargés de recherche: H. Krieger/K. O'Kelly).

Développements dans l'utilisation du temps: *BEST*

Depuis le début des années 1990, le Bulletin d'études européennes sur le temps (*BEST*), qui s'intéresse à de nombreux thèmes liés au temps, est très diffusé (6000 exemplaires par numéro).

BEST est également devenu une tribune pour débattre des problèmes temps et où des synergies peuvent se développer entre plusieurs projets de la Fondation. En 2000, *BEST* prévoit de publier deux numéros:

- un sur la flexibilité du temps de travail, son importance, sa nature et ses conséquences;
- l'autre sur un thème qui sera débattu lors d'une réunion par les différents réseaux temps de la Fondation.

Ces deux numéros s'appuieront sur l'information existant à la Fondation et sur des données extérieures.

Ce projet intègre les aspects juridiques et contractuels du temps de travail grâce à l'actualisation de la publication "Legal and Contractual Limitations to Working Time in the European Union" (mise à jour la dernière fois en 1996).

(Projet No. 0106. Chargés de recherche: P. Paoli/M. de Nanteuil/T. Kauppinen/autre).

L'avenir du travail dans la société de l'information

Depuis le début des années 1980, la Fondation a analysé plusieurs aspects de l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les conditions de vie et de travail: la maison électronique, la cité électronique, le travail électronique décentralisé (télétravail), et la flexibilisation temporelle et spatiale du travail ("flexi-temps" et "flexi-espace"). Ce projet porte sur des problèmes sociaux et des développements surtout technologiques.

Suite à la publication en CD-ROM du "Guide européen des entreprises virtuelles", la Fondation restera à l'avant-garde de la recherche et du débat sur l'impact des nouvelles technologies de l'information sur les conditions de vie et de travail. Les résultats de la collaboration de la Fondation avec le BIT sur les applications transnationales des nouvelles technologies de l'information (télétravail "off-shore", délocalisation) seront publiés et diffusés.

(Projet No. 0110. Chargé de recherche: T. Kauppinen/S. Demetriades).



Défi de l'égalité des chances

Le programme quadriennal de roulement 1997-2000 était le premier programme de travail de la Fondation qui a clairement défini le problème de l'égalité des chances, non seulement comme une priorité de plein droit, mais qui doit s'intégrer dans tous les travaux de la Fondation. Le programme se focalise sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et sur des questions telles que l'âge, la race et autres éléments de discrimination.

Le programme de travail actuel de la Fondation est étroitement lié à la promotion de l'égalité des chances dans la politique de l'Union européenne telle qu'elle s'inscrit dans le Traité d'Amsterdam, le programme d'action sur l'égalité des chances 1996-2000, la stratégie européenne pour l'emploi et le programme d'action sociale de la Commission 1998-2000. Au centre de la politique d'intégration de la Commission, on trouve l'idée que l'égalité des chances doit s'intégrer dans toutes les politiques pertinentes de la Communauté. L'intégration signifie qu'une stratégie doit être adoptée pour *modifier le débat sur la recherche et la politique en matière d'intégration de l'égalité* pour que toutes les stratégies prennent en compte une démarche d'égalité.

Néanmoins, adopter la démarche d'intégration des questions de genre n'est pas suffisant. L'action positive est nécessaire en ce qui concerne les projets qui doivent fournir les outils nécessaires. Il faut donc adopter une approche double. C'est également évident dans les Lignes directrices européennes pour l'emploi de 1999 où l'un des quatre piliers (le quatrième) porte uniquement sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes - et l'intégration des questions de genre est nécessaire dans les trois autres piliers: employabilité, adaptabilité et esprit d'entreprise.

Le programme quadriennal de roulement 1997-2000 a défini trois objectifs pour sa contribution à ce défi:

- évaluer des stratégies pour promouvoir la pratique de l'égalité des chances sur le lieu de travail, dans le travail rémunéré ou non et dans la société.

Cet objectif est lié à la stratégie européenne pour permettre aux femmes et aux hommes de combiner le travail avec la vie familiale et à des

stratégies facilitant l'égalité des chances sur le marché du travail et de bonnes conditions de travail.

- examiner les obstacles et le potentiel que présentent l'amélioration de l'égalité des chances et l'implication dans les processus de prise de décision pour ceux qui souffrent de discrimination directe ou indirecte.

Répondre à cet objectif contribuera aux travaux de la Commission européenne sur la promotion de l'équilibre des genres dans la prise de décision, sur le lieu de travail et dans la société.

- analyser l'impact de grands développements tels que la société de l'information, l'union économique et monétaire, la nature changeante du marché du travail sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et d'autres groupes victimes de discrimination.

Les objectifs de la politique européenne dans ce domaine portent sur l'égalité dans une économie en voie de changement; il s'agit de mobiliser les acteurs de la vie socio-économique pour réaliser l'égalité des chances, surtout dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et du marché du travail.

Dans le programme de travail pour 2000, on a également adopté une approche double - intégrer les efforts et les projets d'action positive dans ce programme, puisqu'ils font également partie du programme quadriennal de la Fondation. En outre, on examinera dans l'année à venir l'égalité entre les femmes et les hommes et d'autres dimensions de cette égalité. Néanmoins, on insistera toujours sur le genre. Le deuxième thème est l'âge, et la Fondation poursuivra ses travaux sur l'impact du vieillissement de la population européenne.

Les projets suivants portent surtout sur le défi de l'égalité des chances.

Promouvoir l'égalité des chances sur le lieu de travail

Ce projet, commencé en 1999, montre comment les entreprises de huit pays d'Europe cherchent à promouvoir l'égalité des chances et à améliorer les conditions de travail par des programmes d'égalité. Ces initiatives seront analysées, ainsi que les plans, leur mise en oeuvre et leur suivi.



En 2000, 24 programmes d'égalité seront choisis et une première analyse sera fournie; les rapports nationaux seront complétés et un rapport de synthèse entrepris.

Pendant l'année, un atelier discutera les résultats et évaluera les futurs besoins en recherche sur ce thème pour les décideurs européens.
(Projet No. 0215. Chargés de recherche: M. Latta/P. Paoli).

Emploi, famille et activités communautaires

Ce projet a commencé fin 1998 dans huit Etats membres pour étudier et analyser dans quelle mesure la création d'emploi dans les services d'aide à domicile, qui jusqu'ici n'étaient pas rémunérés, aide à lutter contre le chômage et l'exclusion sociale. Le projet porte sur la qualité de l'emploi et les conditions de travail dans les services d'aide à domicile, et notamment sur la manière dont ce nouvel emploi est lié à la promotion de l'égalité des chances et à la conciliation de la famille et de la vie active pour les femmes et les hommes.

Les études nationales

- analysent la nature et l'importance de l'emploi dans les services d'aide à domicile qui étaient jusqu'ici non rémunérés;
- étudient les caractéristiques des personnes qui travaillent dans les services d'aide à domicile et leurs conditions de travail;
- définissent des mesures sur le lieu de travail et sur la stratégie qui encouragent la conciliation de l'emploi avec la famille et les activités communautaires pour les femmes et les hommes;
- évaluent l'impact de l'emploi dans les services d'aide à domicile sur la distribution du travail familial et des activités communautaires, notamment du point de vue de l'égalité des chances.

Les études nationales seront terminées en 1999. En 2000, le rapport de synthèse sera publié et diffusé, notamment par un séminaire européen et des ateliers dans les Etats membres.

Les résultats du projet seront liés à l'emploi, l'organisation du travail, l'égalité des chances, la protection sociale et l'exclusion sociale par le biais de petits documents.

(Projet No. 0202. Chargés de recherche: R. Anderson/P. Carotenuto).

Défi de la santé et du bien-être

La santé et le bien-être sont toujours au centre des politiques européennes. On accepte que l'Union monétaire et l'amélioration de la compétitivité de l'Europe dans le monde ne doivent pas entraîner une dégradation de la qualité de vie, et notamment de la vie au travail. Au contraire, on estime que la sécurité de l'emploi et de bonnes conditions de travail amélioreront la compétitivité.

Le Programme d'action sociale de la Commission européenne (1998-2001) se focalise sur les points suivants: moderniser l'organisation du travail, créer un bon environnement de travail, améliorer les données statistiques et identifier de nouveaux risques professionnels, réaliser l'égalité et lutter contre la discrimination, promouvoir le progrès social pour tous.

Le programme de la Commission sur la santé et la sécurité au travail (1996-2000) souligne les liens entre les conditions de travail et l'employabilité, ainsi que l'importance d'examiner les changements des conditions de travail. Ces deux programmes mentionneront le rôle que la Fondation doit jouer pour réaliser ces objectifs.

Il existe maintenant une collaboration avec l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (Bilbao), basée sur un mémorandum d'accord de 1998, ce qui garantira la complémentarité et évitera le double emploi.

Enfin, les lignes directrices pour l'emploi de l'UE soulignent la nécessité d'améliorer l'employabilité, d'encourager l'adaptabilité (en encourageant la modernisation de l'organisation du travail), en renforçant les politiques d'égalité des chances (en s'attaquant à la discrimination entre les sexes et en réconciliant le travail et la vie de famille).

Le programme quadriennal de roulement de la Fondation 1997-2000 définit plusieurs objectifs dans le domaine de la santé et du bien-être:

- donner la priorité à une démarche holistique sur la prévention du risque en matière de santé et de bien-être, en identifiant des stratégies, des initiatives et des instruments préventifs;
- étudier de nouvelles approches pour améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être; mettre au point de nouveaux indicateurs de suivi et



d'évaluation sur le lieu de travail et à l'extérieur, en prenant en compte l'évolution du travail et des genres de vie, ainsi que les exigences pour l'amélioration de l'environnement;

- identifier les coûts et les avantages de mesures pour promouvoir la santé au travail et dans la vie privée;
- évaluer la qualité et l'efficacité des services publics en ce qui concerne la santé et le bien-être.

Les activités prévues pour 2000 contribueront à la politique européenne et aux objectifs de la Fondation décrits ci-dessus.

La troisième Enquête européenne sur les conditions de travail fournira une actualisation des conditions de travail dans l'UE en l'an 2000. Les tendances sur les résultats des enquêtes antérieures de 1991 et 1996 seront définies. Les données fourniront une information plus détaillée sur des questions telles que les profils de secteur, les conditions de travail dans les PME, l'âge et les conditions de travail, l'organisation du travail, le genre, le temps et ses modalités (0156). La diffusion des résultats sera renforcée par un accès en ligne aux données.

En outre, la nature et les conséquences de la flexibilité dans le temps de travail seront évaluées dans un autre projet (0106).

Les résultats de la recherche sur les liens entre les politiques de l'emploi et les conditions de travail (0203) seront publiés et diffusés. Cette recherche se concentre sur l'impact de la flexibilité sur les conditions de travail et la santé, la participation et le développement des compétences.

Les projets suivants portent surtout sur le défi de la santé et du bien-être.

Le suivi des conditions de travail dans l'UE

Depuis 1990, la Fondation a commandité tous les cinq ans des enquêtes représentatives sur interview de la population active sur les perceptions de leurs propres conditions de travail.

En 1999, la troisième enquête européenne a été entreprise. Le nombre d'échantillons a augmenté afin de tenir compte de l'analyse par secteur. Les activités suivantes, basées sur l'analyse de données ou reliées à cette recherche, seront entreprises:

- analyse et publication des résultats de l'enquête (à la Fondation), à évaluer en 2000;
- analyse secondaire sur:
 - les profils de secteur;
 - l'âge et les conditions de travail;
 - les PME;
 - l'organisation du travail et les conditions de travail;
 - les profils d'emploi;
 - le genre;
 - le temps et ses modalités;(Un rapport et une brochure seront préparés sur chacun de ces thèmes);
- permettre l'accès en ligne aux données, dont la création d'une page web liée à d'autres sources de données.

(Projet No. 0156. Chargés de recherche: P. Paoli/D. Politis).

Politiques de l'emploi et conditions de travail

En 1999, le projet a analysé l'influence des politiques des ressources humaines sur les conditions de travail et sur des thèmes tels que la santé, la participation, les compétences, etc.) et notamment la fiabilité de plusieurs formes de flexibilité, du point de vue interne et externe.

En 2000, le projet portera sur la publication et la diffusion des résultats.

En outre, plusieurs aspects du travail intérimaire comme forme croissante de travail en Europe seront analysés.

Malgré des données statistiques qui soulignent un lien étroit entre les formes flexibles d'emploi et de mauvaises conditions de travail, des approches qualitatives montrent que les situations sont diverses. Certaines études de cas soulignent les liens entre flexibilité, précarité, dégradation des conditions de travail. D'autres insistent sur des conditions de travail acceptables pour les travailleurs temporaires lorsque le statut de l'emploi est plus vulnérable.

Les politiques de l'emploi flexible ne sont pas seulement l'expression de stratégies de l'entreprise. Elles répondent également à une demande sur le



marché du travail de la part des individus. Il faut bien définir le mélange entre stratégies de l'entreprise et choix individuel.

Ce projet s'articulera donc sur trois axes:

- les aspects juridiques des conventions collectives et des contrats de travail temporaires;
- leur importance dans chaque pays d'Europe;
- l'organisation et la segmentation du marché du travail.

(Projet No. 0203. Chargés de recherche: M. de Nanteuil/P. Paoli/M. Latta).

Défi du développement durable

Le développement durable est la réalisation du développement économique et social continu sans altérer les ressources naturelles et l'environnement. On se rend compte que la qualité des activités du développement dépend toujours plus de cet équilibre; cette sensibilisation croissante aux problèmes de développement durable se reflète dans des développements administratifs et législatifs dans l'Union européenne et le monde entier.

Le Traité sur l'Union européenne définit comme un de ses principaux objectifs le développement durable, engagement souligné dans le Traité d'Amsterdam. En pratique, ceci signifie que les décideurs doivent examiner les conséquences environnementales, économiques et sociales de toutes les initiatives et adapter la législation pour que l'Europe puisse se développer et prospérer de manière durable.

La Fondation peut jouer un rôle particulier pour encourager cette transition vers le comportement durable. La contribution spécifique de la Fondation dans ce domaine repose sur la dimension sociale de la durabilité, interprétée dans le sens le plus large et qui comprend des problèmes de conditions de travail, de santé, de sécurité, d'organisation du travail. Etant donné la structure quadripartite de la Fondation, la représentation des organisations d'employeurs et de travailleurs, des gouvernements ainsi que de la Commission européenne, les domaines de recherche reflètent les intérêts des partenaires sociaux. Ils ont été choisis afin de compléter les activités de la Commission européenne et de l'Agence européenne de l'environnement dans la recherche sur le développement durable.

Les objectifs du programme de développement durable de la Fondation peuvent être résumés de la manière suivante:

- promouvoir la sensibilisation aux problèmes et aux changements de comportement par l'industrie, notamment en ce qui concerne les PME et les consommateurs pour adopter des modalités durables de production et de consommation;
- analyser l'impact de nouveaux instruments et d'actions dans des secteurs spécifiques, y compris les industries de l'environnement, pour équilibrer les objectifs de compétitivité et d'emploi avec les politiques de production

et de consommation, ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail;

- contribuer au développement du concept de responsabilité partagée de la part des acteurs principaux (pouvoirs publics, entreprises publiques et privées, organisations professionnelles, travailleurs et syndicats, ONG et citoyens) dans les actions et les politiques pour mettre en place le développement durable et évaluer leurs effets.

La stratégie que la Fondation a adoptée pour réaliser ces objectifs implique qu'elle fournit aux partenaires sociaux divers instruments pour aider à équilibrer les objectifs de compétitivité et d'emploi avec la politique de production et de consommation durable et l'amélioration des conditions de vie et de travail.

En 1997-1999, les activités de recherche de la Fondation ont porté sur les méthodologies de conception, les systèmes de gestion environnementale, la santé et la sécurité, les incitations économiques pour améliorer l'environnement de travail extérieur et interne, les initiatives de formation et d'éducation. Dans chaque cas, il fallait fournir aux décideurs et aux concepteurs des idées, des instruments et des réseaux d'information pour les aider à mettre au point des démarches holistiques afin d'améliorer l'environnement, la santé et la sécurité. En ce qui concerne la diffusion, une section sur le développement durable a été mise au point sur le site web de la Fondation.

En 1999, la Fondation a réuni des organisations d'employeurs et de travailleurs avec des représentants des gouvernements et des ONG pour débattre le rôle des partenaires sociaux dans le développement durable. Après cette conférence, plusieurs propositions sur les futurs programmes de travail de la Fondation ont été examinées. Certaines recommandations ont été incorporées dans le programme de travail pour 2000.

En général, le programme de développement durable de la Fondation passera à la phase de synthèse, de diffusion et de débat en 2000. Dans le cadre du projet en cours sur la conception du développement durable, il est proposé d'organiser une "Conférence européenne sur le développement durable - les PME et les nouvelles entreprises", qui synthétisera les expériences de plusieurs initiatives de la Fondation, notamment les instruments

économiques, la formation et l'éducation professionnelle pour le développement durable, et ceux qui se focalisent sur les travaux des PME/micro-entreprises basés sur la durabilité.

Les projets suivants portent surtout sur le défi du développement durable.

La conception pour le développement durable

Ce projet, qui a commencé en 1997, vise à renforcer l'implication des partenaires sociaux dans le développement de programmes efficaces pour combiner les objectifs de la durabilité, de la santé et de l'emploi. Plusieurs initiatives sont prises à l'heure actuelle pour développer d'autres outils, des réseaux d'information et une formation pour les acteurs impliqués (industrie, partenaires sociaux et concepteurs) dans la mise en oeuvre de la production durable.

Le potentiel d'emploi en transition vers le développement durable fait l'objet d'une évaluation. Ce projet relie l'environnement et les conditions de travail; il porte sur l'impact de la gestion environnementale sur la santé et la sécurité (et vice versa) et comment définir des programmes efficaces combinant ces deux domaines. Il étudie l'effet d'une démarche en matière de ressources renouvelables sur l'environnement, la création d'emploi et la qualité de vie. Des exemples pratiques de production et de consommation durable qui améliorent l'environnement, la santé et l'emploi sont fournis.

En 2000, la Fondation donnera suite aux propositions des partenaires sociaux à la "Conférence européenne sur le rôle des partenaires sociaux dans le développement durable" (1999), avec l'organisation d'une "Conférence européenne sur le développement durable - les PME et les nouvelles entreprises". Les nouveaux entrepreneurs, les PME et les micro-entreprises d'Europe jouent un rôle essentiel dans le développement durable comme force novatrice. Plusieurs projets de la Fondation tels que "la conception pour le développement durable" (0204), "les instruments économiques pour le développement durable" (0205) et "l'éducation et la formation professionnelle pour le développement durable" (0206) portent sur la question de savoir comment les PME peuvent être aidées pour agir de manière durable. Cette conférence a pour but de réunir ces expériences et de diffuser les résultats des travaux de la Fondation.



La conférence débattera le concept et le rôle des PME dans le développement durable, présentera des systèmes d'appui pour l'innovation et la nouvelle entreprise, donnera des exemples pratiques, débattera des problèmes pour les décideurs en matière de développement durable. Des sessions séparées sont envisagées: une pour les PME et une autre pour les décideurs.
(Projet No. 0204. Chargés de recherche: H. Litske/M. Miller).

Les instruments économiques pour le développement durable: améliorer l'environnement externe et de travail

Une synthèse sur l'usage des instruments économiques et fiscaux dans l'environnement physique et le travail a été préparée sur la base d'activités et de travaux antérieurs de la Fondation (exemples: Commission européenne, Agence européenne de l'environnement, OCDE). Ces travaux ont commencé en 1997 comme projet pilote dans deux pays d'Europe. En 1998, le projet pilote portait sur d'autres pays afin de donner une meilleure base d'évaluation pour identifier les avantages d'une approche harmonisée en ce qui concerne l'environnement physique et le travail et les éléments nécessaires pour donner une vue d'ensemble plus complète. En 1999, la recherche s'est terminée. En 2000, un résumé des travaux de la Fondation sera préparée pour les décideurs.
(Projet No. 0205. Chargés de recherche: H. Litske/M. Miller).

L'éducation et la formation professionnelle pour le développement durable dans les PME

Ce projet cherche à définir les besoins spécifiques en formation des PME et les réponses nécessaires à divers niveaux (secondaire, intermédiaire et troisième cycle) et les divers acteurs (pouvoirs publics, établissements d'enseignement et de formation, partenaires sociaux, etc.) dans le cadre du développement durable en prenant en compte la possibilité de recourir à ce processus pour créer des emplois.

Ce travail, qui consiste en une enquête et des études de cas, comprendra la définition de profils professionnels; il examinera comment on peut répondre aux besoins dans les structures existantes et dans quelle mesure il sera nécessaire d'introduire des changements et de nouvelles mesures conçues pour les PME, en tenant compte des différences et traditions régionales et nationales. Les besoins et les réponses en formation des agences de contrôle seront également examinés ainsi que la manière dont celles-ci interprètent et

exécutent leurs tâches et comment elles se conforment aux besoins présents et futurs.

Une évaluation et une analyse comparative des résultats des études nationales entreprises permettront à la Fondation de tirer des conclusions sur des actions qui pourraient être entreprises aux niveaux national et européen. Un rapport de synthèse sera préparé en 2000. Une base de données d'activités de formation et d'éducation a été mise au point en 1999 et elle est disponible dans la section durabilité du site web de la Fondation sur l'Internet. Cette information sera étendue en 2000 en collaboration avec le CEDEFOP.

(Projet No. 0206. Chargés de recherche: M. Miller/H. Litske).



Défi de la cohésion sociale

Le Traité d'Amsterdam souligne que l'UE doit en priorité promouvoir l'accès à l'emploi, et de manière plus générale le risque croissant lié à l'exclusion sociale et au problème connexe de la discrimination. Les liens entre les politiques de l'emploi et de la protection sociale, la nécessité d'une stratégie cohérente, constituent un thème central non seulement des lignes directrices pour l'emploi de l'UE, mais également des nouvelles réglementations sur les Fonds structurels et les objectifs économiques pour 1999. L'exclusion sociale et les mesures pour combattre la marginalisation constituent un point fort du programme d'action sociale de la Commission 1998-2000 qui insiste sur des actions et des objectifs pour promouvoir l'intégration et l'inclusion.

Les activités de la Fondation pour 2000 se sont développées par rapport à des travaux exécutés ailleurs, en consultation avec des publics cibles tels que les partenaires sociaux et les organisations non gouvernementales. Le rôle de ces parties prenantes, et notamment des citoyens – usagers de services, membres d'organisations locales, victimes de l'exclusion sociale – représente un point fort dans les travaux de la Fondation. Il s'agit de deux axes de la politique actuelle: la promotion de la citoyenneté active et des activités coordonnées de la part des parties prenantes. Les thèmes de la participation, du partenariat et de l'implication, le concept plus approfondi de l'autonomie, constituent les points forts du programme actuel.

Les projets en cours s'articulent sur les leçons tirées des travaux précédents qui ont porté sur des études de cas d'innovation, de réforme, d'expérimentation et de bonne pratique. Certaines parties du programme de travail en cours, telles que le projet sur les services publics de protection sociale (0209), prolongent cette démarche; elles cherchent également à couvrir des lacunes dans des études précédentes et examiner de nouveaux développements pour combattre l'exclusion. D'autres travaux, tels que la recherche sur la coordination des politiques d'emploi et de protection sociale (0194), relient les leçons de bonne pratique au niveau local à une nouvelle réflexion plus générale sur les politiques de protection et d'aide sociale. De manière plus générale, et notamment en cette dernière année du programme quadriennal, ces travaux sont prévus pour tirer des leçons de la recherche et

de la pratique (notamment 0220) et communiquer ces leçons pour qu'elles soient utiles aux décideurs.

Les objectifs du défi de la cohésion sociale présentés dans le programme quadriennal fournissent le contexte général pour les activités de l'an 2000:

- examiner et évaluer les concepts de la citoyenneté active et des politiques sociales actives et comment ils influencent l'évolution actuelle;
- étudier comment les stratégies publiques d'intégration peuvent appuyer des stratégies locales efficaces qui visent à créer la cohésion sociale;
- aller au-delà des mécanismes et des processus pour analyser les résultats des développements novateurs dans la pratique et la théorie.

Les travaux actuels sur la réforme de l'aide sociale (0194) s'appuient sur les résultats de la conférence de la Fondation (1996) qui a eu lieu pendant la présidence irlandaise, sur les nouvelles orientations de l'aide sociale, ainsi que l'analyse plus récente de la Commission sur les programmes de revenu minimum dans l'UE. Le cadre de recherche se base sur les études de politiques d'activation recueillies dans la publication du document "Relier l'aide sociale et le travail" de la Fondation. Les mécanismes prévus pour coordonner les politiques de protection sociale et d'emploi et leurs services opérationnels sont identifiés par les nouvelles recherches dans ce domaine, mais elles comprennent également des exemples de démarches, tels que le partenariat social, déjà examiné dans des études précédentes. L'efficacité des différentes approches pour augmenter l'employabilité est un thème central, et le projet analysera les résultats de développements novateurs et examinera de près les concepts d'activation mis en relief dans les objectifs du défi. Ce défi de l'emploi est lié aux problèmes d'accès à l'emploi pour les groupes défavorisés.

Le projet "Les services publics de protection sociale" (0209) s'appuie sur les résultats d'une étude précédente "Les services d'aide sociale et l'exclusion sociale", et on examine maintenant comment des services plus intégrés et plus pro-actifs affectent les conditions de travail et la qualité de la vie au travail, ainsi que l'impact de la qualité du service pour les usagers. Encore une fois, les travaux découlent d'études précédentes sur des groupes qui risquent l'exclusion, comme celles sur la prise en charge par la famille de personnes âgées, sur l'analyse des changements des conditions de travail



dans le cadre du défi de la santé et du bien-être. Le développement des services de prise en charge pose également des problèmes sur les différences entre les expériences des hommes et des femmes, et ces problèmes sont également traités dans le défi de l'égalité des chances. La création et la qualité de l'emploi dans les services publics de protection sociale sont liées à d'autres aspects des lignes directrices pour l'emploi, et les problèmes sur la qualité de ces services sont liés aux préoccupations indiquées dans les communications les plus récentes de la Commission sur la protection sociale.

Les travaux de 2000 se concentreront sur la préparation et la diffusion d'un rapport de synthèse pour les deux projets principaux (0204 et 0209), activités liées à la poursuite de la diffusion des résultats des études nationales par des publications ainsi que des ateliers et des conférences.

Les leçons des recherches entreprises pendant la dernière décennie sur l'exclusion sociale et les mesures prises pour promouvoir la cohésion sociale seront synthétisées en insistant sur l'efficacité de diverses approches pour améliorer la situation de ceux qui sont marginalisés par le changement social et économique. Le rapport (0220) examinera le rôle des parties prenantes pour animer, mettre en place et gérer le changement. Cette réflexion sur les leçons et contributions des travaux de la Fondation sur la cohésion sociale portera sur des problèmes stratégiques, l'élargissement de l'Union et la diffusion des résultats. La diffusion de messages importants reste une tâche essentielle, surtout dans le contexte d'une nouvelle Commission et d'un nouveau Parlement, sans oublier la nouvelle priorité au niveau européen pour des politiques sur l'exclusion sociale.

Les projets suivants portent surtout sur le défi de la cohésion sociale.

La coordination dans les démarches intégrées pour relier l'aide sociale et les politiques du travail

La recherche, qui a commencé en 1999, vise à analyser la coordination des politiques d'aide sociale et du travail aux niveaux stratégique et opérationnel et par rapport aux besoins des usagers. Elle examine les liens entre les politiques locales, régionales et nationales ainsi que les mécanismes pour leur mise en oeuvre à divers niveaux. La recherche s'appuie surtout sur des données qualitatives (entretiens en profondeur et études de cas).

En 2000, des ateliers nationaux seront organisés dans les Etats membres pour diffuser et valider les résultats. Une synthèse de la recherche commencera. Des recherches seront également entreprises sur “les caractéristiques des bénéficiaires d’un revenu minimum dans les quinze Etats membres” en recueillant et en synthétisant l’information qui n’existe pas encore au niveau européen.

(Projet No. 0194. Chargés de recherche: A. Parent-Thirion/R. Anderson).

Les services publics de protection sociale: la qualité de la vie au travail et la qualité du service

En 1998, les recherches ont débuté dans dix Etats membres pour examiner comment les réformes des services publics de protection sociale (santé, éducation, services sociaux, logement, emploi, sécurité sociale) répondent de manière plus intégrée aux multiples attentes des groupes défavorisés.

Le projet

- évalue les effets de la réforme et de la modernisation sur les emplois et les conditions de travail du personnel dans les services publics de protection sociale;
- examine les implications de l’évolution de l’emploi et de la vie active dans les services publics de protection sociale pour la qualité et la prestation de ces services;
- évalue dans quelle mesure les initiatives de qualité du service répondent aux besoins et aux préférences des usagers.

Les études nationales se sont terminées en 1999, et la préparation d’un rapport de synthèse a commencé. Ce rapport sera publié et la diffusion commencera en 2000. Les études de cas détaillées seront présentées dans un recueil contenant des leçons pour améliorer les conditions de travail et la qualité du service.

(Projet No. 0209. Chargés de recherche: R. Anderson/P. Carotenuto/A. Parent-Thirion).

Les itinéraires de l’inclusion sociale: nouveaux rôles, nouveaux droits et nouvelles responsabilités de la société civile

Au cours de la dernière décennie, la Fondation a réalisé une série de projets et d’autres activités pour documenter des stratégies de cohésion sociale. Pour



renforcer les mesures visant à promouvoir la cohésion sociale dans le Traité d'Amsterdam et le Programme d'action sociale de la Commission, ce projet étudiera les résultats des travaux de la Fondation pour:

- examiner l'efficacité de méthodes visant à renforcer l'implication de ceux qui sont marginalisés par le changement économique et social;
- examiner des leçons et des stratégies pour construire une société plus inclusive;
- définir des défis de recherche dans la prochaine décennie.

Ce projet analysera les messages qui découlent de projets entrepris pendant les deux derniers programmes quadriennaux de la Fondation.

Les travaux commenceront au début de 2000 avec la préparation d'un rapport qui sera débattu dans un séminaire avec des décideurs pendant l'automne. Le rapport sera révisé et publié.

(Projet No. 0220. Chargés de recherche: R. Anderson/A. Parent-Thirion).

Défi de la participation

La participation est aujourd'hui au centre du Modèle social européen. Dans une société en évolution rapide, la participation accrue des acteurs sociaux principaux dans les processus de prise de décisions et la mise en oeuvre de stratégies représentent un élément important pour faire face au changement économique (libéralisation, globalisation), technologique (société de l'information), écologique (développement durable) et social (augmentation de la richesse combinée à l'augmentation de l'inégalité). Cette stratégie devrait appuyer ou créer un cadre permettant des processus efficaces de participation réelle, puisque le changement efficace, l'adaptabilité et la cohésion sociale dépendent d'une véritable participation.

L'Union européenne a répondu à ces défis en renforçant et en réorganisant le dialogue social européen, en appuyant un dialogue civil avec l'aide des Forums de la politique sociale européenne, par la réorientation des Fonds structurels en faveur d'une application plus poussée des initiatives et des acteurs locaux communautaires, et en mettant au point de manière systématique une démarche globale comprenant plusieurs organisations des partenaires sociaux reconnues au niveau européen, d'autres organisations non gouvernementales et des coalitions dans le domaine de la politique européenne sociale et de l'emploi.

Ces politiques doivent s'attaquer aux énormes changements sociaux et structurels de l'Union européenne, et ces choix exigeront non seulement une mise en oeuvre plus efficace des mécanismes existant de participation, mais également de nouvelles structures, de nouvelles procédures et de nouveaux processus pour impliquer d'autres acteurs clés. Il existe un défi particulier : comment améliorer l'implication des mouvements de base – citoyens et travailleurs – pour renforcer la responsabilité, la transparence, la démocratie, pour mettre au point des solutions plus efficaces.

En tant qu'organisation quadripartite qui comprend les partenaires sociaux, la Fondation joue un rôle "naturel" dans la démarche globale de l'UE. Son rôle spécifique dans le domaine de la participation des travailleurs et des citoyens est:

- d'explorer des formes novatrices de participation qui peuvent renforcer le développement économique, social et environnemental;



- d'évaluer les pratiques existantes de participation dans les Etats membres et dans l'UE;
- d'organiser un échange d'expérience et de dialogue avec tous les acteurs pertinents.

Dans le programme quadriennal (1997-2000), quatre objectifs ont été définis pour le défi de la participation:

- suivre et évaluer les pratiques de participation nouvelles et existantes sur le lieu de travail dans le cadre d'une démarche équilibrée visant le développement économique, environnemental et social;
- explorer des approches novatrices en matière de participation (nouveaux thèmes, nouvelles formes de coopération, nouveaux partenariats) à divers niveaux et dans divers contextes sur le lieu de travail et dans la collectivité;
- examiner le concept de citoyenneté active, surtout en ce qui concerne l'emploi et la protection sociale;
- évaluer la contribution de stratégies sur l'information et l'implication des usagers pour améliorer l'efficacité des services publics et dans le domaine de la consommation durable.

En mettant en place le programme quadriennal actuel, la Fondation a pu définir de nouvelles tendances de participation (exemples: participation "directe", formes plus intégrées d'implication) dans le cadre d'importantes transformations en Europe pendant les 30 dernières années (exemple: UEM). La recherche et le dialogue ont également identifié de grands défis futurs pour les acteurs et les décideurs (exemple: la grande différence entre rhétorique et pratique "réelle").

Dans le programme de travail pour 2000, la Fondation définira de nouvelles tendances dans le développement de la participation financière, les pactes pour l'emploi et la compétitivité en Europe. L'évaluation des implications sociales de l'UEM et de la pratique des comités d'entreprise européens constituera également une activité importante. Des initiatives comme la mise au point des "*Glossaires européens de l'emploi*", le rôle des usagers dans les services publics de protection sociale et de la "citoyenneté active" se poursuivront. Le thème de la participation financière constituera un élément important dans une étude des résultats de la Fondation et dans le domaine de la cohésion sociale.

Les projets suivants portent surtout sur le défi de la participation.

Glossaires européens des relations professionnelles

Depuis le milieu des années 1980, un groupe international d'experts met au point une série de glossaires à raison d'un par Etat membre. Chacun comprend 600-1000 termes clés, en donnant le contexte de leur signification et des références bibliographiques (jurisprudence, cas récents, problèmes d'application pratique, indications bibliographiques). Les grands domaines porteront sur les relations professionnelles, la négociation collective, la participation, les procédures d'information et de consultation, la gestion des ressources humaines, les conflits du travail, les procédures de règlement des conflits, les relations individuelles de travail, les contrats de travail, la sécurité sociale, etc.

En 2000, ces travaux se poursuivront par:

- la publication du volume sur la Suède en anglais;
- la publication des volumes sur le Danemark et la Suède dans la langue originale;
- la mise au point définitive du volume sur la Finlande:

(Projet No. 0118. Chargés de recherche: H. Krieger/M. de Boer).

L'information et la consultation dans les multinationales européennes

L'apparition des comités d'entreprise européens est un élément important du développement d'un système de relations professionnelles en Europe. Depuis 1990, la Fondation a suivi la création des CEE avec plusieurs initiatives pour fournir une analyse comparative et organiser le dialogue entre les partenaires sociaux. En 1995-1999, la Fondation a publié en coopération avec la Commission quatre volumes d'accords volontaires sur les comités d'entreprise européens et trois analyses comparatives d'accords. Elle a également créé une base de données de 400 accords disponibles sur le site web Internet de la Fondation.

En 2000, la Fondation définira les besoins pratiques des représentants des travailleurs et des employeurs en ce qui concerne la pratique et la diffusion des CEE. Un groupe de travail définira les besoins concrets des partenaires

sociaux, de la direction et des représentants des travailleurs et choisira la méthodologie la plus appropriée. En outre, des accords Article 6 seront disponibles sur l'Internet.

(Projet No. 0116. Chargés de recherche: H. Krieger/K. O'Kelly).

Les implications sociales de l'UEM

En 1999, 11 pays de l'UE ont adhéré à l'Union monétaire européenne (UEM) ciblée pour compléter le marché unique par le biais de l'Euro en 2002. Cette grande transformation économique devrait avoir des conséquences importantes pour les conditions de vie et de travail dans les 15 Etats membres.

Ce projet cherche à mieux comprendre les impacts de l'UEM sur les relations professionnelles, l'emploi et les conditions de travail aux niveaux européen, national, sectoriel et de l'entreprise. Le projet a commencé en 1999 par deux études bibliographiques sur ce thème.

S'appuyant sur les propositions de ces travaux préliminaires, le comité de pilotage a recommandé en 1999 une nouvelle analyse au niveau de l'entreprise sur l'impact de l'UEM sur les conditions de travail, les salaires, l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines et l'emploi. Des études de cas seront entreprises dans la banque, les transports et la métallurgie dans sept pays: Belgique, Irlande, Finlande, France, Allemagne, Italie et Royaume Uni. Des rapports d'entreprise ont été préparés en 1999.

En 2000 une conférence sur l'impact de l'UEM sur les ressources humaines dans l'entreprise aura lieu, et des analyses se concentreront sur le défi de la globalisation et l'impact de l'UEM sur l'eupéanisation des relations professionnelles au niveau européen et sectoriel.

(Projet No. 0200. Chargés de recherche: T. Kauppinen/S. Demetriades).

La nature et l'importance de la participation financière dans l'Union européenne

En 1999, la Fondation a commencé un projet sur la diffusion de la participation financière s'appuyant sur l'enquête EPOC. Elle a également étudié le rapport entre participation financière et directe. Une deuxième étude a été consacrée au développement d'un cadre conceptuel et à la situation actuelle, aux tendances et aux discussions, à l'examen de lacunes en matière

d'information. Un premier atelier avec des experts a eu lieu en septembre 1999.

A partir d'une méthodologie comparative, ce projet est conçu pour étudier la nature et l'importance des programmes de participation financière, notamment l'actionnariat, dans plusieurs Etats membres et pour définir des tendances communes dans l'Union européenne. Il évaluera l'impact de la participation financière sur la performance économique et en matière d'emploi de l'entreprise et étudiera ses effets sur d'autres formes de participation et sur la négociation collective.

Comme première étape en 2000, plusieurs études de cas étudieront les différentes démarches existantes et l'évolution possible des différents régimes de relations professionnelles dans l'UE.

(Projet No. 0218. Chargés de recherche: K. O'Kelly/H. Krieger).

Créé à l'automne 1996, l'Observatoire européen des relations professionnelles occupe une place particulière dans le programme de la Fondation, puisqu'il s'agit d'une activité d'information en cours.

Observatoire européen des relations professionnelles (EIRO)

L'Observatoire a pour premier objectif de fournir une information et des analyses actualisées sur les relations professionnelles, de couvrir les manifestations et les thèmes les plus importants dans le domaine de la consultation, de la négociation collective et du dialogue social dans les Etats membres de l'UE, en Norvège et au niveau européen en général – de capter et diffuser ces informations par une base de données électronique.

Une équipe internationale composée de 16 centres nationaux (15 Etats membres et Norvège), plus un centre européen, fournissent les données pour la base de données sous la forme d'articles "en bref", d'actualités, de documents comparatifs, édités par une équipe de manière cohérente.

La base de données *EIROOnline*, qui est le produit principal d'EIRO, est devenue une source unique d'information sur les relations professionnelles en Europe:

- en fournissant des rapports approfondis, exacts et actualisés sur les activités et les problèmes les plus importants dans le domaine des relations professionnelles en Europe, et en situant ces développements dans leur contexte;

- en fournissant un service adapté aux besoins spécifiques d'un public ciblé composé surtout de praticiens et de décideurs parmi les partenaires sociaux, les organisations gouvernementales et les institutions européennes;
- en contenant une information comparative sur des développements semblables dans les Etats membres et en Norvège;
- en présentant des études comparatives sur des thèmes relatifs aux relations professionnelles.

Les publications imprimées les plus importantes sont *EIRO* Observer (tous les deux mois) avec ses suppléments thématiques et comparatifs (basés sur des études comparatives d'EIRO) et le *Rapport annuel* des tendances en matière de relations professionnelles. La base de données électronique *EIRO* Online permet un accès complet au public par le www (<http://www.eiro.eurofound.ie/>).

EIRO est étroitement lié au défi du programme quadriennal de roulement de la Fondation. La base de données *EIRO* Online contient des articles sur les développements nationaux les plus récents dans les domaines couverts par les six défis de la Fondation. Les études comparatives traitent de manière plus approfondie et analytique de thèmes particulièrement pertinents tels que l'emploi, l'égalité des chances, les relations professionnelles, la participation. Voici des exemples d'études comparatives EIRO:

- l'égalité des chances et la négociation collective dans l'UE;
- les partenaires sociaux et le racisme : l'impact de la Déclaration commune européenne;
- l'accord sur le congé parental en Europe et la Directive : implications du point de vue juridique et pratique;
- la négociation collective et la formation professionnelle continue en Europe;
- la flexibilité du temps de travail en Europe;
- l'impact des comités d'entreprise européens;
- la représentation des travailleurs au conseil d'administration des entreprises en Europe;
- une nouvelle organisation du travail: le Livre vert et les développements nationaux;
- les relations professionnelles dans les PME;



- “l’européanisation” des relations professionnelles;
- la négociation collective sur l’emploi en Europe.

Le *Rapport annuel* EIRO donne une vue d’ensemble des relations professionnelles dans tous les pays de l’UE et en Norvège, plus au niveau européen. Les thèmes examinés dans le rapport se focalisent sur la création d’emploi, l’égalité des chances, la participation, l’impact de l’UEM sur les régimes nationaux de relations professionnelles.

EIRO continuera sous sa forme actuelle des rapports réguliers de ses activités du comité de pilotage. Cette année verra quelques changements au contenu d’EIRO, pour s’adapter aux préférences des usagers, en augmentant la documentation comparative. En plus des études comparatives, la Fondation publiera des actualisations comparatives sur des thèmes tels que les salaires et le temps de travail, et le *Rapport annuel* examinera les tendances des relations professionnelles plus à fond. Les thèmes prévus comprennent:

- des études sectorielles des relations professionnelles dans des secteurs tels que les transports et “l’industrie des connaissances”, par exemple les logiciels;
- les relations professionnelles et la force de travail vieillissante;
- la délocalisation et les relations professionnelles;
- les partenaires sociaux et les travailleurs handicapés;
- les rémunérations liées au rendement en Europe;
- les procédures de règlement des conflits;
- les licenciements collectifs dans les Etats membres.

Sera également considérée la future intégration de l’information de la part des pays candidats de l’Europe centrale et orientale en collaboration avec la Commission et les pays candidats.

(Projet No. 0188. Chargés de programme: T. Kauppinen/S. Demetriades/F. Murray/B. Schmidt).

S'appuyant sur la structure quadripartite de son Conseil d'administration et impliquant d'autres organisations le cas échéant, la Fondation est un forum où les acteurs sociaux, s'appuyant sur des connaissances et des données scientifiques, peuvent échanger des opinions et des expériences.

Ce dialogue entre expertise et expression politique donne une valeur ajoutée à la recherche de la Fondation en la reliant au débat stratégique et aux prises de décision.

Quelques activités de débat et de discussion s'insèrent dans les projets présentés dans les chapitres précédents. En outre, la Fondation organisera les activités suivantes:

Formes novatrices d'organisation du travail: conférence sur l'écologie du travail

Au cours des dix dernières années, en collaboration avec Ecology of Work Conference Inc. (Etats-Unis), des conférences conjointes ont été organisées avec l'objectif de réunir des dirigeants d'entreprise et des travailleurs pour présenter des changements dans l'organisation du travail couronnés de succès et de comparer les démarches d'entreprises européennes, nord-américaines, japonaises et dans d'autres blocs commerciaux.

Suite à la sixième conférence "Écologie européenne du travail" couronnée de succès (Bonn), dans le cadre du programme de la Présidence allemande de l'UE, et en collaboration avec le Réseau européen de l'organisation du travail, une 7ème conférence aura lieu au centre de conférences de la

Fondation en mai 2001. Cette conférence synthétisera les changements les plus récents et les plus novateurs dans le domaine de l'organisation du travail, dans le contexte de pressions concurrentielles croissantes et de l'intensification de la mondialisation en Europe, en Amérique du Nord, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud et dans d'autres pays développés ou en voie de développement. Il est proposé que cette conférence constitue une manifestation du Réseau européen de l'organisation du travail.

En 2000, la préparation de la 7^{ème} conférence commencera par une réunion du comité de programme pour définir des thèmes focalisés par des études de cas, suivis d'un choix de cas appropriés pour s'adapter à ces thèmes, de la préparation de la brochure *Première annonce* et d'une information sur la conférence.

(Projet No. 0115. Chargés de recherche: K. O'Kelly/autre).

Echange d'information avec les pays d'Europe centrale et orientale

Dans le cadre de sa contribution à la transition des marchés planifiés à une économie de marché et au processus d'élargissement, la Fondation a organisé des échanges avec les pays candidats d'Europe centrale et orientale depuis 1991. Deux séminaires ont été organisés en 1999, en septembre sur le dialogue social et en octobre sur l'égalité des chances. Dix pays étaient invités: Bulgarie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, République slovaque, Slovénie.

Si des crédits sont dégagés dans le cadre du programme PHARE et si les pays candidats apportent une contribution, il est proposé d'organiser deux séminaires en 2000. Le premier des deux séminaires proposés sera sponsorisé en commun par le gouvernement finlandais, le second en collaboration avec la Fondation européenne pour la formation à Turin (Italie). Les thèmes à débattre s'inspireront de l'expertise de la Fondation et suite à des consultations approfondies avec les partenaires sociaux et les ministères appropriés des pays d'Europe centrale et orientale. Ces séminaires permettront l'échange d'informations et d'expériences entre les pays d'Europe centrale et orientale et l'UE et aideront les pays candidats à se familiariser avec les données de la Fondation.

(Projet No. 0145. Chargés de recherche: T. Kauppinen/K. O'Kelly/F. Oliveira/P. Carotenuto).



Chapitre 4

Activités générales d'information et de diffusion

Elles portent sur l'échange mutuel, le transfert et la diffusion de connaissances. En complétant les fonctions de débat et de recherche de la Fondation, elles ont pour tâche de communiquer l'information disponible et de transmettre les résultats des recherches à ses publics cibles. On mettra l'accent sur les activités prévues dans le cadre du 25ème anniversaire de la Fondation.

Ces activités comprennent:

Services et systèmes d'information (Projet No. 0169)

Centre d'information

Le centre d'information, créé en 1976, contient un corpus professionnellement organisé de connaissances couvrant tous les domaines d'intérêt de la Fondation. Il répond aux besoins d'information des décideurs des institutions européennes et des organisations des partenaires sociaux, du personnel et d'autres groupes.

En 2000, nous pensons élargir la gamme de sources électroniques d'information pour les usagers du centre d'information et harmoniser les procédures pour répondre au nombre croissant de demandes.

(Chargés de programme: F. Murray/J. Vandamme).

Site web de la Fondation

Le site web bilingue de la Fondation (EN/FR) a été lancé en juin 1998.

Ce site web a pour objectif de faciliter l'accès à l'information et aux publications de la Fondation et d'atteindre des publics plus difficiles à contacter par des moyens traditionnels. Il présente également une méthode efficace et peu chère de diffusion et de publication.

En 2000, nous continuerons de suivre son usage et d'utiliser ses données pour guider le développement du site.

(Chargées de programme: F. Murray/M. de Boer).

Atelier de sources d'information

C'est une activité commune avec l'ISE et l'ASE qui a commencé par un atelier en 1996. Il s'agit d'équiper les formateurs syndicaux de compétences pour rechercher et évaluer l'information sur les relations professionnelles en Europe, de les familiariser avec la gamme d'informations et de services fournis par la Fondation et les autres organisations.

Le 4ème atelier aura lieu à la Fondation au printemps 2000.

(Chargés de programme: F. Murray/J. Vandamme).

ELCID

La base de données ELCID (Annuaire européen d'information sur les conditions de vie) a été créée en collaboration avec le service EURES de DG V en 1993. Il s'agit de compléter l'information fournie par EURES sur les conditions de vie dans chaque Etat membre en identifiant des sources d'information plus détaillées. La base de données fait partie du site web de la Fondation.

En 2000, il est prévu d'évaluer l'utilisation de la base de données et d'étudier son utilité avec EURES. Après cette enquête, nous prendrons une décision sur le développement et l'actualisation de la base de données.

(Chargées de programme: F. Murray/B. Schmidt).



Programme multilingue de publications/publications électroniques (Projet No. 0173)

Programme multilingue de publications/publications électroniques

Travaillant en collaboration étroite avec notre éditeur, l'Office des publications officielles de la CE, qui a également pour rôle le stockage et la diffusion de nos produits, le présent programme porte sur la gestion et la publication de l'information sur papier et format électronique. La croissance continue de l'édition électronique par l'Internet, des CD-ROM et des bases de données signifie que l'on met l'accent sur une diffusion sélective, la publication sur demande et une meilleure gestion de l'information, en publiant ainsi des produits pertinents, actualisés et accessibles. Que la publication soit sur papier ou sur format électronique, la préparation des textes fait maintenant partie du processus de production.

L'information est produite dans les diverses langues de l'UE, conformément à la politique linguistique de la Fondation et selon les besoins. Les accords de coédition et des licences avec des éditeurs commerciaux et des institutions européennes continuent à jouer un rôle important dans notre politique. (Chargés de programme: M. de Boer/H. O'Donoghue).

CD-ROM pour les CED

Il existe plus de 800 Centres Européens de Documentation (CED) dans les pays de l'UE et de l'ECO qui détiennent des documents officiels de référence. Plutôt que d'envoyer des versions papier de ces rapports, la Fondation fournit des CD-ROM semestriels qui comprennent un recueil complet du programme de publications, contenant toutes les publications dans toutes les langues. Ce premier CD-ROM a été produit en mai 1999.

(Chargées de programme: M. de Boer/D. Hirschfeld).

Catalogues de publications

Afin d'actualiser son public et de l'informer de son programme de publications, la Fondation maintient un catalogue actualisé sur son site web et publie annuellement une série de catalogues, un par défi. Ces catalogues font l'objet d'une vaste diffusion; ce ne sont pas seulement des outils de

référence mais ils fournissent aussi des informations sur les activités de la Fondation.

(Chargés de programme: M. de Boer/H. O'Donoghue).

Promotion et relations publiques (Projet No. 0180)

Activités médiatiques

En l'an 2000, les activités médiatiques comprendront trois grandes campagnes de presse en Europe, d'autres seront organisées selon les besoins dans le cadre de conférences, de publications, etc. Les domaines spécifiques sont les suivants: la Troisième enquête sur les conditions de travail qui publiera ses résultats en l'an 2000, le 25ème Anniversaire de la création de la Fondation et le Programme de travail pour le nouveau millénaire.

Les campagnes de presse viseront la presse nationale et sectorielle de chaque Etat membre. L'unité travaillera en collaboration étroite avec les bureaux de la Commission en Europe, et notamment avec les bureaux qui ont des correspondants de DG V (Direction de l'Emploi et des Affaires Sociales). La Fondation traitera les demandes de renseignements de la presse et fournira des informations et des briefings.

Communiqué, le bulletin de la Fondation, sera édité 10 fois en 2000 en anglais et français et diffusé dans l'UE aux publics cibles de la Fondation.

Chaque numéro couvrira une vaste gamme des travaux entrepris par la Fondation par le biais d'articles et de publications, de séminaires et d'entretiens avec les chargés de recherche. Les décideurs seront ainsi informés des travaux en cours de la Fondation. "Communiqué" répondra à un grand nombre de demandes d'informations supplémentaires. "Communiqué" assurera également la promotion des publications de la Fondation.

(Chargés de recherche: B. Nolan/autre).

Activités de marketing

L'interaction avec les publics de la Fondation comprend: un programme destiné aux visiteurs de la Fondation, des contributions aux manifestations dans le cadre des Présidences de l'UE, la participation à des expositions internationales, des visites d'information dans les institutions européennes et



autres instances, des activités de suivi/analyse/évaluation pour que tous les publics concernés soient ciblés.

On s'intéressera particulièrement aux opportunités que permet le 25ème anniversaire de la Fondation.

(Chargés de recherche: B. Nolan/autre).

Activités de diffusion

Les activités comprennent le publipostage, qui fournit une documentation aux expositions et conférences, les envois individuels de rapports de recherche sur demande.

Le principal instrument de cette activité est la liste de publipostage qui contient 14 000 noms. Il est nécessaire de tenir à jour ces listes et de viser les publics de manière efficace.

Cette liste est l'outil de diffusion le plus efficace. Un élément du projet sera une analyse des destinataires actuels pour identifier ceux qui peuvent être dirigés sur le site web et/ou passer à d'autres formes de diffusion électronique.

La production d'outils de promotion dans divers média renforcera le profil de la Fondation.

Parmi les outils à produire: brochures, vidéos, CD-ROMs, présentations Powerpoint, diapositives, affiches, etc.

(Chargées de programme: B. Nolan/D. Hirschfeld).

Rapport annuel

Ce projet est conforme à l'Article 12 du règlement de la Fondation (EEC, No. 1365 du 26 mai 1975) qui prévoit la publication d'un rapport annuel.

Le rapport de 1999 (qui sera publié en 2000) se focalisera sur les activités de la Fondation pendant l'année. Il décrira notamment les réalisations dans le cadre des six défis du programme quadriennal. Il contiendra également des détails sur les finances et la gestion administrative.

(Chargés de programme: B. Nolan/autre).

Atelier d'information

En 1998, la Fondation a organisé un atelier avec le personnel d'information et de presse des bureaux de la Commission dans les Etats membres. Il s'agissait d'offrir, et cet objectif a été réalisé dans sa plus grande partie, des Services d'information de la Fondation aux bureaux et de faire en sorte que ces derniers assurent ces mêmes services pour la Fondation. Il est prévu de développer les rapports avec ce réseau par un deuxième atelier fin 2000.

Le premier atelier a présenté les services d'information de la Fondation. Il a été proposé que les futurs ateliers se focalisent sur les aspects thématiques des travaux de la Fondation. On procéderait alors à des présentations sur des thèmes choisis, suivis de débats sur la manière de délivrer les résultats de ces travaux aux publics des Etats membres.

(Chargées de programme: M. de Boer/F. Murray/B. Nolan).

Base de données Resource

Les objectifs de la base de données Resource sont les suivants: maintenir une infrastructure appropriée qui permettra à la Fondation de faire circuler ses travaux par plusieurs médias, faciliter la capture et l'exploitation des résultats de recherche de la Fondation, passer de l'édition papier à l'édition électronique.

Les travaux préparatoires ont commencé en 1997, et un système de gestion des documents a été mis en oeuvre en 1999.

En l'an 2000, nous chercherons à le personnaliser afin de le rendre plus efficace. En outre, nous chercherons à automatiser plus avant le processus de publication afin d'améliorer sa rentabilité.

(Projet No. 0192. Chargées de programme: M. de Boer/B. Schmidt/F. Murray).

Programme de travail pour 2000



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-828-8750-2



9 789282 887509

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Programme de travail pour 2000

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2000 - 50pp. - 14,8 cm x 21cm

ISBN: 92-828-8750-2